

Par un décret épiscopal, en date du 24 juillet dernier, le siège de la *Confrérie des âmes du Purgatoire*, établie dans la paroisse des Grondines, par un décret en date du 24 septembre 1888, est transféré à la chapelle du Bon Pasteur de Québec, avec tous ses privilèges et avantages spirituels, et sans aucun changement dans ses règlements et ses conditions d'admission.

*Rome.*—Le Pape a décidé la réunion à Rome des Patriarches de l'Orient et des cardinaux pour délibérer sur l'union des églises.—Le 9 décembre prochain, de grandes fêtes auront lieu dans la cité des Papes, en vue d'honorer le deuxième centenaire du savant jésuite Segneri, si célèbre par ses prédications, ses conférences, ses ouvrages de spiritualité.

Au mois de mai 1895, on célébrera le troisième centenaire de l'illustre Philippe de Néri. A cette occasion, le comité des fêtes a pris l'initiative d'un grand pèlerinage qui viendra prier sur la tombe du saint et recevoir la bénédiction de Léon XIII.

*Angleterre.*—Le duc de Norfolk vient de prendre l'initiative pour élever une statue au cardinal Newman, à Oxford. L'emplacement choisi serait le terre-plein situé en face du collège de la Trinité, où Newman entra d'abord en arrivant à l'Université. Ce fut aussi ce collège qui, sur la fin de la vie de l'illustre prince de l'Eglise, renoua les liens qui l'attachaient à lui et que sa conversion au catholicisme avait rompus, en le nommant agrégé (*fellow*) honoraire et en donnant un grand banquet en son honneur. La proposition du duc de Norfolk rencontre beaucoup d'adhésions, même parmi les protestants.

*Hollande.*—La Haye vient d'être dotée d'une troisième église catholique placée sous le patronage du Sacré Cœur. Toutes les autorités, *sans excepter la reine protestante*, étaient représentées à la consécration de la nouvelle église.

Les Chambres ont voté la réforme scolaire, qui consiste à distribuer les subsides de l'Etat à toutes les écoles, publiques ou privées, catholiques, protestantes ou neutres. Tout le monde est enchanté de cette mesure; la concurrence sur un pied d'égalité produit les meilleurs résultats.

---

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf